

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
Préavis municipal n° 40 / 2023 - Crédit complémentaire au budget 2023
Remplacement d'une conduite de gaz au Raffort

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission des finances (ci-après la COFIN) constituée par, son Président, Henri Pisani et ses membres, Mesdames Filomène Garcia et Ariane Morand, Messieurs Philippe Noël (excusé) et Simon Schülé, s'est réunie le 21 août 2023 en présence de la Municipalité in corpore et de Monsieur Yann Gilliéron afin d'examiner le préavis cité en titre. Nous les remercions pour leurs explications et réponses à nos questions.

La COFIN s'est encore réunie le 28 août et 4 septembre 2023 afin de statuer et rédiger son rapport.

Objets du préavis

Ce préavis a pour but d'obtenir un crédit complémentaire au budget 2023 de CHF 35'000.-- pour le remplacement en urgence d'une conduite de gaz au Raffort.

Le 20 juin 2023, la Municipalité a reçu un courrier des SiL informant qu'une fuite de gaz avait été détectée au chemin de l'Orio 29 (Bâtiment du Raffort) et demandant que les travaux soient effectués au plus vite.

Le 6 juillet 2023, l'entreprise mandatée par la Municipalité pour procéder aux travaux d'assainissement n'a pu, ni localiser, ni réparer la fuite. De plus, elle a relevé que la conduite datant de 1982 présentait des marques de corrosion importantes qui nécessitent sont changement. Les SiL ont alors refusé de relancer la fourniture de gaz tant que la conduite n'était pas changée.

Afin de minimiser les risques et pouvoir assurer la fourniture de gaz, la Municipalité a mandaté en urgence une entreprise pour procéder aux travaux de remplacement, travaux terminés le 18 juillet 2023.

Pour des raisons de rapidité d'intervention, une seule offre a été demandée.

Aspects financiers

Le détail des coûts est le suivant :

Travaux réalisés	Montant de la facture CHF TTC
Travaux du 6 juillet 2023 (fouille)	4'749,55
Travaux du 6 juillet 2023 (sanitaire)	5'670,00
Travaux de remplacement	24'145,40
Arrondi	435,05
Total	35'000,00

En l'état, la demande figurant dans le présent préavis concerne une dépense urgente et imprévisible, selon les principes de régulation des dépassements budgétaires.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
Préavis municipal n° 40 / 2023 - Crédit complémentaire au budget 2023
Remplacement d'une conduite de gaz au Raffort

Dans nos livres, elle peut se synthétiser comme suit :

	Budget 2023	Crédit demandé	Budget après crédit complémentaire
431 – 3141.00	CHF 12'400,00	CHF 35'000,00	CHF 47'400,00
TOTAL GÉNÉRAL	CHF 12'400,00	CHF 35'000,00	CHF 47'400,00

Conclusions

Compte tenu des éléments ci-dessus, la COFIN adopte à l'unanimité de ses membres présents le préavis n° 40 / 2023 et vous invite, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, à prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

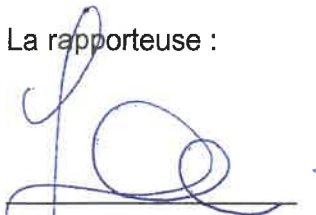
- vu le préavis municipal n° 40 / 2023 adopté en séance de Municipalité du 31 juillet 2023
- où le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 35'000-- TTC afin de couvrir une dépense supplémentaire au budget 2023 pour le changement de la conduite de gaz alimentant le bâtiment du Raffort.

Romanel-sur-Lausanne, le 4 septembre 2023

La rapporteuse :



Filomène GARCIA

Les autres membres :



Henri PISANI



Simon SCHÜLÉ



Philippe NOËL



Ariane MORAND